

## Comment changer de base emplois ?

Si vous relevez de la CCN Cinéma mais que vous n'êtes pas adhérent à l'API, au SPI ou à l'UPC, vous n'êtes pas tenu d'appliquer les augmentations de tarifs jusqu'à l'extension de l'avenant au Journal Officiel. Vous devez donc changer de base emplois.

Au menu de Studio, cliquez sur « **Paramétrage** » puis sur « **Dossier** ». Cliquez ensuite sur l'onglet « **Paramètres** » et vérifiez quelle base emplois est sélectionnée dans la rubrique « **Type Base Emplois** ».

- S'il s'agit de la base **25** « Productions Cinématographiques 39h au 01/07/2019 », vous devez la changer et sélectionner la base **26** « Productions cinématographiques 39h au 01/01/2018 ».
- S'il s'agit des bases **2** « Productions Cinématographiques 39h au 01/08/2017 » ou **11** « Productions Cinématographiques » ou **17** « Productions Cinématographiques 39h API-SPI-UPC au 01/08/2017 », est-ce normal que vous utilisiez l'ancienne codification CNC obligatoire depuis le 01/01/2018 ? Merci de prendre contact avec notre équipe de maintenance.

Pour valider votre modification, cliquez sur le bouton



Renseignements dossier

Retraite | Pôle Emploi | Congés et autres caisses | DADS-Dads-U | Codes d'accès des organismes

Généraux | Banque | Signataire et Contact | **Paramètres** | Zones paramétrables | Horaires et Paiement | Urssaf

### Paramétrage

Type Base Emplois : 26 Productions Cinématographiques 39H (5911C) au 01/01/2018

Répertoire LOUMA

Saisie Section Longueur minimale : 1

Poste Budgétaire Longueur minimale : 4 Obligatoire : Oui

Statistique Libellé statistique : Obligatoire : Non

Ventilation Libellé ventilation : Obligatoire : Non

Mot de passe (Dossier) :

Mot de Passe (Confirmation) :

Confidentialité :

#### Lignes présentes dans le Plan de Paye

Intermittents  ...

Permanents  Auteur

...  CCN PAV

Journalistes  CCN Cinéma

...

#### Autres paramètres

Dossier exclu du fichier unique

les RTT ne sont pas remis à zéro au 31/12

Les codes salariés sont créés dans STUDIO

Les codes salariés sont identiques dans MEDIA et STUDIO

Ancien bordereau mouvement main d'oeuvre

Gestion fichier ADAMI : Sans gestion

Modèle bulletin : 1

OK | Plan de Paie | Imprimer | V5 par courriel | V5 par le site | Lettre d'engagement | Congés A4 | Fermer

### Petit rappel

Les bases 2, 11 et 17 ne devraient plus être utilisées, elles contiennent l'ancienne codification CNC et les tarifs au 01/08/2017.

La base 25 contient la nouvelle codification CNC applicable depuis le 01/01/2018 et les nouveaux tarifs applicables au 01/07/2019 (adhérents à l'API, au SPI ou à l'UPC).

La base 26 contient la nouvelle codification CNC applicable depuis le 01/01/2018 et les anciens tarifs applicables au 01/08/2017 (pour les entreprises non adhérentes à l'API, au SPI ou à l'UPC).